



Syndicat National de l'Environnement

Remaniement ministériel, le point final pour l'environnement !

Avec la suppression du Secrétariat d'Etat chargé de l'Ecologie auprès de Jean-Louis BORLOO, le « noyau dur » du ministère se dissout définitivement dans le magma MEEDDAT.

18 mois après la création du MEEDDAT par fusion des ministères chargés de l'Environnement, de l'Equipement et de l'Industrie, la secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie est appelée à de nouvelles fonctions.

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET incarnait au MEEDDAT la prise en charge des dossiers « environnement » particulièrement dans les domaines de l'eau et de la biodiversité.

Son départ marque le point final à la lente mais irrémédiable déconstruction de l'ex-ministère de l'Environnement qui avait mis près de 30 ans à « faire sa place » dans le paysage gouvernemental.

Pour le SNE-FSU, majoritairement présent depuis plus de 35 ans aux côtés des personnels, la création du « méga-ministère » laissait planer beaucoup d'incertitudes sur l'organisation et les équilibres qui devaient se mettre en place.

18 mois plus tard, le constat est accablant pour la prise en charge des missions « environnementales », essentielles pour la protection du patrimoine naturel.

L'absorption de l'administration centrale et des services régionaux déconcentrés (ex-DIREN) avec un ratio de 1 pour 6, dans les services « aménageurs » de l'équipement et de l'industrie, est aujourd'hui en grande partie réalisée. Le mépris est total pour le parcours et la technicité de ses agents.

De plus, dans le cadre de la politique gouvernementale (RGPP), les services et établissements publics en charge des missions environnementales subissent des réductions de moyens humains alors que leurs missions ne cessent de s'étendre.

La discussion prochaine au parlement de la loi Grenelle II devrait encore aggraver cette situation.

Les préoccupations environnementales dérangent la « haute structure Equipement » et les « environnementalistes » ne sont pas les bienvenus. Un peu de RGPP là dessus et le tour sera joué, si le propos s'appliquait à des peuples, le terme de génocide serait tout à fait approprié.

Le SNE-FSU dénonce la stratégie de dissolution des missions et des services de l'ex-ministère de l'Environnement avec pour conséquences principales :

- **l'affaiblissement des missions de service public dans ce domaine,**
- **la négation des parcours et métiers de ses personnels.**

*Contact : Laurent FAURE 06 07 01 14 05
Le 15 janvier 2009*